

Classes spéciales pour les artistes et sportifs d'élite

- www.vd.ch/
 - ➔ Formation
 - ➔ Formation gymnasiale
 - ➔ Mesures particulières pour les artistes et sportifs d'élite au gymnase
 - ➔ Classes spéciales (réservées aux élèves de l'Ecole de maturité)
- Il s'agit d'un concours

S p o r t

- Critères pour 35 sports établis avec les associations cantonales et/ou fédérations nationales, réétudiés chaque année

www.vd.ch/sport

- **sport-études / critères sportifs à remplir**
- **déposer sa candidature à l'admission dans une classe spéciale du gymnase**

- Il s'agit d'un concours

Critères sport-études 2021-2022

Admission en classe spéciale du gymnase

Disciplines		
Athlétisme	Aviron	Badminton
Basketball	Cyclisme	Equitation
Escalade	Escrime	Football filles
Football garçons	Freestyle ski / snowboard	Golf
Gymnastique artistique féminine	Gymnastique artistique masculine	Gymnastique rythmique
Handball	Hockey sur glace	Judo
Natation	Natation artistique	Patinage
Plongeon	Saut à ski / combiné nordique	Ski alpin
Ski de fond / biathlon	Taekwondo	Tennis
Tennis de table	Tir à l'arc	Trampoline
Triathlon	Unihockey	Voile
Volleyball	Water-polo	

Mise à jour : 30.07.2021 – FE/lf



Service de l'éducation
physique et du sport
Ch. de Maillefer 35
1014 Lausanne

Admission en classe spéciale du gymnase

PATINAGE

Mise à jour : Août 2021

Pour pouvoir participer au concours d'admission dans une classe spéciale du gymnase, le jeune sportif doit :

- consacrer environ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline ci-dessus (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération)
- appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de la fédération
- participer à des compétitions de niveau national ou international
- satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

Appartenir à une équipe nationale ou au cadre national junior (A ou B) ou novice (A ou B) de Swiss ice skating ou appartenir à un cadre régional novice (A ou B) et présenter la Swiss Olympic Talent Card (SOTC) en relation avec cette sélection (carte R)

ou

être en possession des tests suivants : 3e ARP et 3e USP :

L'évaluation du niveau atteint dans la pratique d'un sport se traduira par l'octroi d'un préavis. Ce dernier - basé sur l'analyse du niveau atteint au moment de l'établissement du dossier de candidature - permettra un classement des candidats en quatre niveaux :

- 1 - candidats prioritaires
- 2 - candidats fortement recommandés
- 3 - candidats remplissant les conditions minimales requises pour qu'une admission puisse être envisagée
- 4 - candidats qui ne remplissaient pas les conditions pour participer au concours d'admission mais qui ont néanmoins déposé un dossier

Références

Attestation du club et de l'ARP
Photocopies des licences de Swiss ice skating (www.swissiceskating.ch/fr) et de l'Association romande de patinage (ARP) (www.patinageromand.ch)

Remarques

PATINAGE

Mise à jour : Août 2021

Pour pouvoir participer au concours d'admission dans une classe spéciale du gymnase, le jeune sportif doit :

L'évaluation du niveau atteint dans la pratique d'un sport se traduira par l'octroi d'un préavis. Ce dernier - basé sur l'analyse du niveau atteint au moment de l'établissement du dossier de candidature - permettra un classement des candidats en quatre niveaux :

- 1 - candidats prioritaires
- 2 - candidats fortement recommandés
- 3 - candidats remplissant les conditions minimales requises pour qu'une admission puisse être envisagée
- 4 - candidats qui ne remplissaient pas les conditions pour participer au concours d'admission mais qui ont néanmoins déposé un dossier

Références

Attestation du club et de l'ARP

Photocopies des licences de Swiss ice skating (www.swissiceskating.ch/fr) et de l'Association romande de patinage (ARP) (www.patinageromand.ch)

S p o r t

- Typologie générale (indicative)
 - Préavis 1 = fait partie du cadre national
 - Préavis 2 = fait partie d'un cadre régional (romand)
 - Préavis 3 = répond aux critères, très bon niveau cantonal (pas dans tous les sports)
 - Préavis 4 = ne répond pas aux critères

S p o r t

- Il ne faut pas établir de comparaisons...
... d'une année à l'autre (niveau de la volée / nombre de candidatures / places disponibles en 2^e année)
- Faire une demande même si votre sport ne figure pas sur notre liste
- Seuls les résultats jusqu'au 16 novembre 2021 comptent (égalité de traitement)

S p o r t

- Votre niveau sportif sera réévalué au terme de la 1^{re} année de gymnase
- Prestations complémentaires payées par la Fondation Fonds du sport vaudois :
 - conférences liées à la carrière sportive
 - test médical
- Possibilité de logement (type internat) : www.csel.ch

S p o r t

Renseignements sur

www.vd.ch/sport

- sport-études / critères sportifs à remplir**
- déposer sa candidature à l'admission dans une classe spéciale du gymnase**

Musique

- Les candidats doivent retourner leur dossier dûment complété et joindre une attestation de fréquentation établie par le Conservatoire ou l'Ecole de musique où les cours de musique sont pris
- Niveau musical minimum recommandé : secondaire supérieur 2 (avec des exceptions comme le chant ou d'autres instruments dont la pratique est débutée parfois plus tardivement etc...)

Musique

Contenu de l'audition :

- Le candidat présente un programme libre de 10 minutes environ constitué de 2 ou 3 pièces de style/époque différents
- Un accompagnateur est mis à disposition par le Conservatoire de Lausanne sur demande
- 1 seul instrument présenté (même si le candidat en pratique plusieurs) à l'exception des percussionnistes qui jouent en principe sur plusieurs instruments (claviers, peaux etc...)

Musique

- Pour le classique, les auditions auront lieu au Conservatoire de Lausanne, rue de la Grotte 2, 1002 Lausanne
- Pour le jazz et les musiques actuelles, les auditions auront lieu à l'EJMA, rue des Côtes-de-Montbenon 26, 1003 Lausanne
- Trois dates à réserver dès aujourd'hui :
 - lundi 17 janvier 2022, dès 15 h 00
 - mardi 18 janvier 2022, dès 15 h 00
 - mercredi 19 janvier 2022, dès 15 h 00
 - Jeudi 20 janvier 2022, dès 15 h 00

Des cas particuliers peuvent justifier une date de convocation différente (organiste, jazz/musiques actuelles...)

M u s i q u e

- Une convocation personnelle parviendra aux candidats début janvier, fixant la date et l'heure de l'audition (rendez-vous impératif)

Les candidats qui auraient besoin des services d'un pianiste accompagnateur du Conservatoire doivent le signaler dès que possible :

helene.celhay@hemu-cl.ch

Ils bénéficieront d'une répétition de 30 minutes avec l'accompagnateurs avant l'audition

M u s i q u e

Pour toute question, vous pouvez contacter
Hélène Celhay :

par helene.celhay@hemu-cl.ch

ou 021 321 35 40

Les préavis ne sont pas transmis aux candidats

D a n s e

- Les danseuses et danseurs admis-es fréquentent, en général, de manière régulière et intensive des cours de danse

D a n s e

- Auditions le 15 janvier 2022, à 9 h 00
(fin vers 14h)
- RDV à 8h45 au rez du Grand-Pré 3, à
Lausanne (Entrée C)

Danse

- Déroulement de l'audition
 - un cours de danse classique de 1h
 - un cours de danse contemporaine de 1h
 - un solo pour chaque candidat-e d'une durée d'une minute trente environ dans le style choisi (classique, moderne, contemporain ou danses urbaines)
 - un entretien individuel, durée 5 minutes

D a n s e

- Compétences
- Les critères d'évaluation technique sont indiqués dans le document « Critères et procédure pour les candidats qui pratiquent la danse »
- Matériel à prendre avec soi :
 - Les affaires personnelles de danse, y compris pour la pratique des pointes
 - Une clé USB ou un smartphone avec la musique pour la variation libre

D a n s e

Pour toutes questions, vous pouvez contacter:

Anne-Pascale Mittaz

annepascale.mittaz@manufacture.ch

ou 021 557 41 73

Les préavis ne sont pas transmis aux candidat-es

Calendrier

- 16 novembre 2021
Date limite pour le dépôt du dossier de candidature
- 20 novembre 2021 – fin janvier 2022
Examen du dossier par les instances compétentes –
Auditions dans les domaines où cela est prévu
- Fin décembre 2021
Date limite pour le dépôt du dossier de candidature en 2^e année
(si possible 16 novembre 2021 pour la musique)

Calendrier

- Fin janvier 2022
Date limite pour le dépôt de l'inscription au gymnase
- 31 janvier 2022
Date limite pour l'inscription aux examens d'admission
(Gymnase Provence, Avenue de Provence 26, 1007 Lausanne)
- Fin avril 2022
Communication de la décision concernant l'admissibilité
en classe spéciale directement aux parents,
par la Conférence des directeurs des gymnases vaudois

Nota bene

- Les préavis sont émis sur la base des dossiers déposés à la mi-novembre et, le cas échéant, des auditions subséquentes. Aucun candidat ne pourra se prévaloir de résultats artistiques ou sportifs obtenus ultérieurement.